



Communiqué du SNTRS-CGT à propos de la fusion INRA-IRSTEA

C'est maintenant officiel : les grandes manœuvres ont commencé.

La fusion entre Irstea et l'Inra est annoncée pour janvier 2020. La copie devra être rendue pour le 1er juillet 2019.

L'Irstea est dans une situation délicate depuis de nombreuses années. Les politiques budgétaires qui lui ont été appliquées se sont traduites par une cure d'amaigrissement, perte continue du nombre de postes (-79 ETPT (équivalent temps plein travaillé) sous plafond en 5 ans !) et une asphyxie financière. En effet plus de 90% des dotations de service public sont consommées par les salaires des permanents et l'enveloppe des ressources propres diminue car 85% sont d'origine publique. Cette dégradation continue limite les capacités de travail et d'investissement de l'organisme, jusqu'à mettre en péril son existence. Ces dernières années le budget a été difficile à équilibrer. Le statu quo n'était plus possible. Le personnel, avec ses organisations syndicales, s'est mobilisé pour faire connaître et reconnaître le travail de recherche réalisé par l'Irstea et demander des moyens de fonctionnement pérennes pour que ces missions continuent d'être assurées. Un diagnostic d'instabilité structurelle a été confirmé par l'audit stratégique des inspections générales de la recherche et de l'agriculture, rendu public en février 2016. Ce dernier proposait quatre scénarios d'évolution possible, dont celui du rapprochement avec l'INRA, qui vient d'être retenu par les ministères de tutelle.

Cette restructuration intervient au moment où le gouvernement engage une attaque frontale contre la fonction publique et les fonctionnaires. Après la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) de Sarkozy, la MAP (Modernisation de l'Action Publique) de Hollande, voici CAP 22 (Comité d'Action Publique) de Macron.

Quel est l'objectif poursuivi aujourd'hui ? Développer les services publics du XXIème siècle dont on a besoin ? Pas vraiment ! Les conclusions sont connues d'avance : supprimer 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la Fonction Publique d'Etat ! Dégrader, privatiser les services publics auxquels l'immense majorité de la population est attachée.

Dans ce contexte, le président de l'Irstea n'est en rien rassurant. Il prétend que dans la lettre de mission des ministres, il leur a été demandé de *"ne pas envisager de fermeture de sites lors de la création de l'établissement unique"*. C'est tout simplement faux ! Ce passage est introuvable dans la lettre citée. Elle indique simplement *"L'unité de recherche (ou l'UMR) sera retenue comme brique de base et ne fera pas l'objet de modification a priori"*. Et même si la demande y figurait ? Que vaudrait un (pseudo) engagement jusqu'au 1er janvier 2020 passé le 2 janvier de la même année ? La fusion ne peut se faire en additionnant les budgets actuels des deux organismes. Cela impliquerait une réduction du budget des unités et services des abandons de thématiques.

Avec l'ensemble du personnel nous exigeons :

- Aucune suppression de postes
- Aucune fermeture de sites
- Aucun arrêt d'activité
- Aucune dégradation des statuts

Mais au contraire :

- Un développement des moyens pérennes au service de nos missions

L'argent existe ! Le crédit d'Impôt Recherche, dont le coût est évalué à 5,5 milliards d'euros pour 2017, est accordé sans contrôle, et prive l'état de ressource qui manque cruellement au budget de la recherche publique, bien supérieur au seul budget du CNRS qui s'élève à 3,3 milliards, et 50 fois supérieur à celui de l'Irstea !

Dans l'immédiat, nous demandons un moratoire sur la mise en œuvre de ce projet de fusion dont nous refusons le pilotage basé sur la volonté de réaliser des économies d'échelle. Les objectifs scientifiques doivent au préalable être définis avec les personnels des unités des deux instituts. Les ministères concernés par nos champs de recherche, y compris celui de l'environnement, doivent prendre leurs responsabilités pour doter correctement l'ensemble des activités de recherche couvertes par les deux instituts !

Il est impensable que ce processus se fasse sans que les personnels aient leur mot à dire.

Le SNTRS-CGT exige la tenue d'une réunion entre les trois ministères concernés (recherche, agriculture, environnement) et les organisations syndicales de l'Inra et de l'Irstea.

Pour un développement de la Fonction Publique et des services publics

répondons à l'appel de 7 organisations syndicales

pour une journée de grève et de manifestations

le 22 mars prochain.

Le 16 février 2018